

800 - 55

CONFÉRENCE DE PRESSE
DU MINISTRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DR. RUI PATRÍCIO

TENUE AU PALÁCIO DAS NECESSIDADES,
LE 23 JUILLET 1970

1133

CONFÉRENCE DE PRESSE
DU MINISTRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DR. RUI PATRÍCIO



TENUE AU PALÁCIO DAS NECESSIDADES,
LE 23 JUILLET 1970

S.N.T.
1133

INCORPORAÇÃO

CONFÉRENCE DE PRESSE
DU MINISTRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DR. RUI PATRÍCIO

TOUR DE L'ÉLÉPHANT, 100, BOULEVARD DE LA MONTAGNE
PARIS (8^e)

Je tiens, avant tout, à remercier de leur présence les nombreux représentants des organes et des agences d'information, portugais et étrangers, et à leur dire combien j'ai apprécié leur activité, dans tous les domaines intéressant ce Ministère, durant les six mois qui se sont déjà écoulés depuis que j'ai assumé mes fonctions.

Une de mes préoccupations constantes a été d'assurer le contact le plus direct, le plus étroit et le plus opportun possible, par l'intermédiaire des services spécialisés du Ministère, avec les représentants des organes et des agences d'information, toujours attentifs, intéressés et actifs. Toutefois, je dois reconnaître qu'il y a encore quelques améliorations à introduire dans ce domaine, et nous travaillons dans ce sens.

L'information est aujourd'hui un élément, indépendant mais indispensable, de la politique extérieure de n'importe quel pays. Et nulle part ailleurs, peut-être, qu'au Portugal, elle ne joue un rôle aussi décisif. Une grande part de l'hostilité ou de l'incompréhension qui persiste dans certains milieux à propos des réalités de la Nation portugaise n'est que le fait de la carence d'information, d'une information défectueuse, ou d'une information déformée.

Le Président du Conseil a dit, il y a quelques mois, ici même :

«Il est impressionnant de voir combien nous sommes méconnus dans le monde. Il est révoltant de constater comment, à chaque instant, nous sommes calomniés. Une cabale a été montée contre le Portugal, tissée de mensonges. Les vérités sont rejetées, les raisons sont ignorées, les évidences sont niées, parce qu'elles diffèrent de l'image malveillante que les adversaires du Portugal ont créée, et qu'ils répandent avec insistance.»

Cependant, nous avons le plus vif intérêt à informer et à voir informer le public à propos du Portugal, avec la plus large latitude, la plus grande liberté, mais aussi avec vérité.

II

Je commencerai par quelques brèves considérations sur l'évolution, au cours des six derniers mois, des principaux problèmes de la politique mondiale intéressant plus au moins directement la politique extérieure portugaise.

Le monde a continué à vivre sous la menace de l'extension ou de l'aggravation de conflits armés localisés en des zones déterminées. Le conflit du Moyen Orient, en dépit des efforts, pas toujours convergents, pour tenter de le résoudre, accuse une tendance à une agressivité croissante des parties qui y sont impliquées et constitue la source des plus graves préoccupations pour les responsables de la politique internationale.

Sous le regard attentif et inquiet du reste du monde, et devant la passivité forcée et l'expectative anxieuse de tous les pays, les deux super-puissances poursuivent leurs négociations préliminaires à propos des conditions dans lesquelles pourrait être envisagée la discussion mutuelle de la limitation de leurs armes et vecteurs nucléaires! ... Entretiens, et sur toute la planète, continue la course aux armements classiques, et l'on ne renonce ni à la menace ni à l'usage de la force contre l'indépendance et l'intégrité territoriale d'autres États.

L'Organisation des Nations Unies se révèle toujours incapable de s'acquitter efficacement de la tâche essentielle pour laquelle elle a été créée, et qui constitue la raison fondamentale de son existence: la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Les divers projets et suggestions qui en ce moment sont discutés entre ses membres, autour de ce thème capital pour l'humanité, ne nous semblent pas être les plus raisonnables ni les plus indiqués pour atteindre les objectifs poursuivis.

En ce qui nous concerne, nous sommes toujours convaincus que la Charte des Nations Unies contient les principes et les règles nécessaires et suffisants pour garantir une saine coexistence internationale, et que c'est dans la stricte observance de ses dispositions et des règles du droit international positif — beaucoup plus que dans une révision des principes ou dans l'interprétation et l'application confuses de préceptes parfaitement clairs — que réside la condition fondamentale de la paix, de la sécurité et du respect mutuel dans les relations entre les États. C'est dans ce sens que nous nous sommes prononcés récemment, dans une communication

adressée au Secrétaire Général de l'Organisation à propos de l'importante question du renforcement de la sécurité internationale.

La politique extérieure en Europe continue à tourner essentiellement autour de ces deux pôles: la «détente» dans les relations avec les pays de l'Est, et la sécurité européenne. Ces problèmes ont été discutés au sein de l'OTAN et ont fait récemment l'objet d'un communiqué, à l'occasion d'une réunion ministérielle à Rome. La position du Portugal sur ce point, loin d'être contraire, comme on l'a parfois affirmé, à l'idée d'une conférence de sécurité européenne, s'aligne sur ceux qui estiment que doivent être assurées les conditions préalables indispensables au succès de cette conférence, afin d'éviter qu'elle ne soit qu'un simple instrument de propagande, ou une manière d'é luder les véritables problèmes.

Nous suivons toujours avec la plus grande préoccupation la pénétration soviétique et chinoise qui s'opère progressivement sur le continent africain, et la véritable manoeuvre d'encerclement de l'Afrique par la marine soviétique, qui accentue de plus en plus sa présence et son influence en Méditerranée, dans l'Atlantique sud et dans l'Océan Indien.

Le Portugal étant une nation dont la plus grande étendue territoriale se situe sur le continent africain, et d'autre part victime d'agressions qui sont la conséquence directe de cette pénétration dans des pays voisins de nos provinces, nos préoccupations sont légitimes et intéressées. Mais notre attitude relativement à ce problème et les positions-clefs que nous détenons dans l'Atlantique sud et dans l'Océan Indien intéressent également la défense du monde libre. C'est pourquoi nous ne sommes pas les seuls à avoir ces préoccupations.

III

Sur le plan des relations bilatérales de l'État portugais, je tiens à rappeler en premier lieu la haute signification et la vaste projection dont s'est revêtue la visite du Président du Conseil en Espagne. La manière dont les organes d'information ont accompagné cette visite, relaté toutes ses circonstances et commenté ses résultats (qui ont été rendus publics dans un long communiqué) me dispense de faire ici l'exposé détaillé de cet important événement de la vie extérieure du Portugal.

Nous avons également entretenu d'étroits contacts internationaux avec diverses nations amies, notamment dans le cadre de rencontres avec les Ministres des Affaires Étrangères et autres membres de gouvernements étrangers. Il suffira de rappeler les récentes visites à Lisbonne du Secrétaire

d'État américain et des Ministres des Affaires Étrangères du Luxembourg, de la France, du Brésil et de l'Afrique du Sud, celui-ci accompagnant le Premier Ministre de ce pays, ainsi que du Ministre de l'Information et du Tourisme de la République du Malawi et du Ministre de l'Éducation du Royaume de Swaziland.

Dans la ligne d'une politique cohérente et constante, nous continuons à mettre en œuvre tous les efforts pour améliorer ou normaliser nos relations avec d'autres pays africains, notamment avec ceux qui ont des frontières communes avec nos provinces d'outre-mer.

Certes, la démagogie qui domine au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine et les attitudes de certains gouvernements, inspirées par des idées, aujourd'hui dépassées, de direction, ou d'hégémonie continentale sont un obstacle considérable à l'élaboration de programmes de paix et de coopération régionale en Afrique. Cependant nous devons reconnaître avec satisfaction que s'ébauche en certains points de l'Afrique une tendance à considérer comme prioritaires les tâches de la paix et du progrès. Plusieurs gouvernements africains, certainement les plus stables, les plus modérés et les plus préoccupés du bien-être de leurs populations, reconnaissent tacitement ou expressément que l'ordre le plus logique des priorités et le bon sens le plus élémentaire recommandent la coexistence pacifique, le commerce réciproque et la confrontation, dans le respect mutuel, des systèmes et des méthodes d'autrui, comme étant les moyens les plus sûrs pour assurer la stabilité politique et le progrès économique et social des peuples de l'Afrique.

Dans ce contexte, nous ne pouvons comprendre la position d'autres gouvernements qui persistent à accueillir sur leurs territoires les mouvements subversifs qui attaquent nos populations, à mettre à leur disposition les bases d'où sont lancées les incursions contre nos territoires, ou même, dans certains cas, à leur apporter une collaboration et un appui actifs. Et nous ne pouvons admettre que l'opposition de ces gouvernements aux conceptions de notre politique d'outre-mer puisse justifier la violation des règles les plus élémentaires de la coexistence internationale. Sur ce point, nous enregistrons avec satisfaction les appels et les exhortations au renoncement à la violence, émanant de hautes personnalités responsables de la politique internationale ...

Récemment se sont produits de nouveaux et graves incidents dans des régions de notre Province de Guinée voisines de la frontière avec la République du Sénégal, qui sont victimes d'attaques barbares et perfides de la part des terroristes du P. A. I. G. C.

Il n'y a aucun conflit d'intérêts entre l'État portugais et la République du Sénégal; le Président Senghor, chef d'État respecté, éclairé et cultivé, a affirmé publiquement, à plusieurs reprises, ses sentiments de sympathie pour le Portugal et ne perd jamais l'occasion de rappeler l'origine portugaise de son nom; les relations entre les populations sénégalaises, d'une part, et les populations et les autorités portugaises, d'autre part, sont amicales et même fraternelles. N'étaient les activités criminelles du P. A. I. G. C., agissant à partir du territoire sénégalais, il n'y aurait en ce moment aucun problème entre le Portugal et la République du Sénégal, à part les divergences de conceptions politiques, qui ne peuvent cependant être un motif d'hostilité et d'agression, surtout en une époque où l'on parle tant de coexistence pacifique!

Dans certains milieux ont été publiquement soulignées la grande patience et l'extrême modération dont nous avons fait preuve, dans ce cas comme dans d'autres identiques. Mais cette attitude, que nous souhaiterions maintenir, nous donne le droit d'exiger que soient prises immédiatement des mesures efficaces pour mettre un terme aux activités subversives dont nous sommes victimes à partir du Sénégal, de même qu'à partir d'autres pays, comme la Guinée-Conakry, le Congo-Brazzaville et la Zambie.

Ou bien voudrait-on consentir que la doctrine soviétique déjà tristement célèbre de la «souveraineté limitée» soit également implantée en Afrique, par l'intermédiaire des mouvements subversifs dirigés par les communistes, et que les gouvernements légitimes africains soient empêchés d'établir l'ordre et la paix sur leurs territoires?

IV

Dans les derniers mois, la propagande antiportugaise s'est concentrée sur un thème déterminé, qui surgit presque comme le leit-motiv obligatoire dès attaques contre le Portugal, émanant des centres d'où rayonne habituellement l'hostilité à l'égard de notre pays: «Menace contre la paix»; «crime contre l'humanité»; «acte d'agression»; «projet criminel»; «tentative de perpétuation de la domination blanche»; etc.; ce sont-là quelques-unes des expressions d'un vaste vocabulaire de contenu identique que les dirigeants des mouvements subversifs, les porte-parole de l'Organisation de l'Unité Africaine, les organes de presse communiste de différents pays et certains leaders africains utilisent à propos du même sujet.

Et de quoi s'agit-il en fin de compte? De je ne sais quel projet belliqueux d'agression contre les territoires voisins, comme ceux auxquels

nous assistons quotidiennement dans le monde? D'une concentration massive d'avions et de bombes, comme celles qui se produisent, en un crescendo inquiétant, sur les rives du canal de Suez? De l'intention sinistre d'exterminer des populations, comme celle dont ont été victimes les Ibos du Nigéria et les catholiques soudanais de race noire?

Non. Pas du tout!...

Ce qui provoque ces invectives, c'est tout simplement le pacifique projet de construction d'un barrage et le programme méritoire de développement économique-social d'une vaste région africaine: le projet de construction du barrage de Cabora-Bassa et le plan de mise en valeur de la vallée du Zambèze!

Mon Dieu! est-il possible d'en arriver à de pareilles insanités?

Mais rappelons les faits. Ils ont été déjà publiquement, clairement et largement exposés dans des discours et des déclarations d'hommes d'État portugais responsables, ainsi que dans des rapports techniques détaillés, concrets et objectifs. Toutefois, il semble qu'ils n'aient pu encore franchir le mur de mensonges dressé dans certains milieux.

Connaissant depuis longtemps les énormes potentialités du cours du Zambèze, au Mozambique, le gouvernement portugais a entrepris, à partir de 1957, dans le cadre de la politique de mise en valeur qu'il exécute systématiquement de longue date dans ses provinces d'outre-mer, la prospection systématique des ressources naturelles du bassin du Zambèze situé sur le territoire national et la planification de leur utilisation intégrale. Les études réalisées, qui ont englobé les domaines les plus divers, de la cartographie et de la topographie à l'économie et à la sociologie, se sont prolongées sur plusieurs années, et quelques centaines de millions d'escudos y ont été investis. Tout un plan de développement a été élaboré, portant sur l'agriculture, la sylviculture, l'élevage, les mines, l'hydraulique, la production d'énergie, l'industrie et les services.

On a défini les principes orientateurs qui doivent présider à l'élaboration et à l'exécution du plan, tels que: le développement communautaire de la population native, en vue de son progrès économique et social; l'occupation de nouvelles zones agricoles et l'extension de l'occupation agricole aux secteurs de la sylviculture et de l'élevage, ainsi que le développement des noyaux d'agriculture et d'élevage traditionnels déjà existants; l'établissement des infrastructures indispensables dans les secteurs de l'énergie, des transports et de la commercialisation; la création d'un réseau efficace de services de santé, d'hygiène et d'instruction, qui devra constituer l'élément de valorisation des populations locales.

Les résultats de ces études constituent un patrimoine de la population du Mozambique, blanche, jaune, métisse, noire, un patrimoine de la nation portugaise, et de l'humanité elle-même. Tirer de ce patrimoine tout le rendement possible, sous la forme des bénéfices économiques et sociaux qui peuvent en découler, au lieu de le conserver stérile et inutile, c'était là un devoir indéclinable et indiscutable de tout gouvernement conscient, et cette oeuvre ne pouvait qu'obtenir l'appui des institutions qui s'intéressent au développement économique à l'échelle mondiale.

Le gouvernement portugais ne s'est pas soustrait à ce devoir. Considérant l'immensité des investissements nécessaires, la limitation des ressources financières intérieures mobilisables et le fait — regrettable, mais qui n'en constitue pas pour cela un empêchement — que la Nation portugaise, au contraire d'autres pays qui gaspillent une généreuse assistance financière extérieure, n'a obtenu qu'une aide ... négative de la part de la communauté internationale, notre Gouvernement s'est trouvé placé devant cette alternative: ou bien réaliser un simple et modeste programme minimum d'investissements dans la région en question; ou bien promouvoir l'exécution d'un plan plus ambitieux, moyennant la définition d'un vaste projet qui, par ses caractéristiques, serait capable d'assurer sa propre rentabilité, de mobiliser, sur le plan commercial, des capitaux étrangers considérables, et de fonctionner comme «démarrateur» pour l'exécution du reste du plan.

Il nous a semblé que seul le second terme de l'alternative était en accord avec les impératifs de notre «ère de développement», dont on parle tant. Et c'est pourquoi c'est celui que nous avons choisi.

Les conditions naturelles des gorges de Cabora-Bassa, la situation conjoncturale que constituait la demande d'énergie de la part de la République d'Afrique du Sud, permettant de trouver un acheteur initial d'énormes quantités d'énergie, et l'intérêt manifesté par l'industrie internationale, ont permis d'élaborer et de lancer le projet. Un concours public a été ouvert, qui a suscité un énorme intérêt et une âpre compétition entre les industriels et les financiers de nombreux pays. C'est également un fait bien connu que les représentants diplomatiques de diverses nations occidentales ont déployé une vaste activité auprès de notre Gouvernement pour que le projet fût effectivement réalisé — comme il le sera — et pour que leurs industries puissent y participer. Et, parmi ces milieux diplomatiques, l'éminent représentant de la République Italienne n'a pas été des moins diligents. Il n'est pas croyable que ces diplomates, pas plus que les gouvernements qu'ils représentent, aient pensé collaborer ainsi à un «crime contre l'humanité»! Pas plus que nous ils ne pouvaient prévoir jusqu'où irait la démesure des adversaires de la patrie portugaise!

En résumé, les faits relatifs à Cabora-Bassa, sont les suivants:

1°. La construction du barrage n'est qu'une première étape indispensable et décisive pour le démarrage des étapes suivantes d'un vaste plan d'utilisation des ressources et de développement économique et social dont bénéficiera une immense zone de la Province de Mozambique et qui permettra la promotion économique et sociale et l'élévation du niveau de vie de nombreux milliers d'Africains.

2°. Comme conséquences immédiates de la construction du barrage, appelées à exercer une influence salubre sur les populations africaines, résulteront entre autres: a) la réduction plus sensible de l'intensité et de la fréquence des crues qui causent aujourd'hui de si lourdes pertes à l'agriculture locale; b) la possibilité de navigation fluviale; c) la disponibilité en eau d'irrigation pour d'immenses étendues de terre.

3°. La fourniture d'énergie électrique à la République d'Afrique du Sud ne correspond qu'à la première phase de l'aménagement du barrage. La position de la République d'Afrique du Sud en relation au projet est tout simplement celle d'un grand consommateur qui paiera l'énergie acquise, en exécution d'un contrat à long terme, pour des quantités et des prix préalablement déterminés. Nous ne voyons pas quelle mainmise économique cette position pourra lui conférer sur la région, ni quelle relation peut avoir ce projet avec «le maintien de la domination blanche en Afrique Méridionale».

4°. L'Afrique du Sud ne collaborera pas à la défense du barrage! Cette collaboration n'est pas nécessaire; en premier lieu, parce qu'il n'y a pas d'activités subversives dans la région de Cabora-Bassa. Mais si des éléments terroristes tentaient un jour d'y pénétrer, les forces armées portugaises suffiraient, avec la collaboration des populations locales, pour les expulser, comme c'est le cas dans toutes les autres régions du territoire portugais qui sont attaquées par les terroristes dont les bases sont situées en pays étrangers.

5°. La construction et l'exploitation du barrage relèvent de l'entière responsabilité de l'État portugais et les entreprises étrangères exercent exclusivement leur intervention sur le plan commercial, en qualité d'entrepreneurs et de fournisseurs d'équipements à paiements différés.

6°. Les phases ultérieures du schéma du barrage sont destinées à fournir une énergie électrique abondante et à très bas prix aux activités économiques de la Province de Mozambique et de tous les pays voisins qui voudront en bénéficier, et au fur et à mesure que le développement de ces activités permettra de consommer l'énergie disponible. Notamment,

ce n'est que grâce à l'aménagement de Cabora-Bassa qu'il sera possible d'exploiter les bauxites de la République du Malawi.

7°. La fourniture de l'énergie de Cabora-Bassa au Malawi fait l'objet d'une recommandation expresse de la Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies et l'utilisation éventuelle de cette énergie par d'autres pays africains s'intègre dans la politique de collaboration énergétique préconisée dans un rapport de cette Organisation qui, d'autre part, envisage en termes objectifs et favorables l'influence de la construction du barrage sur le progrès des activités agricoles et industrielles du Mozambique.

8°. L'affirmation tendancieuse, mise en circulation dans le cadre de la campagne contre Cabora-Bassa, suivant laquelle ce projet vise à promouvoir la fixation dans la région d'«un million de colons blancs», est totalement dénuée de fondement. Il est incroyable qu'un tel bobard ait pu être admis dans certains milieux! En premier lieu, le chiffre est absurde. Il échapperait à toute possibilité physique immédiate de transport par voie aérienne ou maritime, pour ne pas parler des aspects économiques, financiers et sociaux qu'il impliquerait. Mais il n'y a rien dans le plan de développement qui puisse faire prévoir l'installation massive, dirigée et déséquilibrée, de colons d'une ethnie quelconque. Ce que l'on prévoit seulement, c'est une expansion démographique, naturelle et souhaitable, sans distinction d'ethnies, découlant du développement économique.

Quiconque connaît la politique portugaise (et sur ce point les faits et les réalisations passés sont plus éloquents que toutes les affirmations d'intention) sait parfaitement que le respect des droits des populations et la préoccupation du développement équilibré et de la coexistence harmonieuse des races ont toujours présidé à nos programmes de développement agricole ou industriel en Afrique. Quel meilleur exemple de coexistence et d'entente entre gens de races différentes que celui que nous offrent les villages et les localités créés en exécution du plan d'aménagement du Limpopo?

Tels sont les faits. Mais, s'il en est ainsi, comment expliquer alors la campagne savamment orchestrée qui, sous forme d'articles de presse, de déclarations de politiciens, de conférences et de congrès, est menée systématiquement contre ce projet?

Nous savons que, dans quelques milieux traditionnellement hostiles, par préjugé idéologique et par ignorance des réalités, à la politique portugaise d'outre-mer et au maintien de la souveraineté du Portugal en Afrique, cette propagande insolite dirigée contre le barrage de Cabora-Bassa a provoqué une certaine surprise et une grande perplexité. Pourquoi, se demande-t-on, attaquer la réalisation d'un projet d'investissement dont l'exé-

cution exigera plusieurs années; qui, au lieu d'exploiter ou d'épuiser à court terme des ressources naturelles, les mobilise et les mettra en valeur pour toujours; qui mettra à la disposition du Mozambique et des territoires voisins un facteur décisif de développement économique; et qui, en outre, mobilise des ressources financières et la capacité de crédit de l'État portugais pour des objectifs de développement à long terme? Un barrage, la régularisation des crues, l'irrigation des campagnes, n'est-ce pas là autant de précieux éléments de l'infrastructure d'un territoire, indépendant des mutations politiques et des transferts de souveraineté? Et si l'on ne peut applaudir le projet (car l'on ne peut jamais applaudir les «colonialistes»), ne serait-il pas plus raisonnable d'entourer d'un silence discret cette réalisation spectaculaire de l'État portugais?

Cette perplexité est sans fondement. Ceux qui raisonnent ainsi ignorent profondément les objectifs qui déterminent les mouvements antiportugais et la philosophie politique qui les inspire. Jamais les terroristes qui attaquent les frontières du Mozambique n'ont été capables de concevoir l'idée d'une Nation mozambicaine et de s'en inspirer pour leur action. Jamais non plus ils n'ont nourri la moindre illusion quant à leur capacité de vaincre la résistance inébranlable de la Nation portugaise et des populations qui la constituent. Et comment le bien-être présent et futur des populations du Mozambique pourrait-il intéresser les puissances communistes et les partis communistes étrangers qui commandent ces mouvements subversifs, abusent de l'ignorance, fomentent les haines tribales et raciales parmi les militants terroristes, exploitent la vénalité et les ambitions personnelles de leurs dirigeants?

L'objectif poursuivi est tout autre. Ce que l'on prétend seulement, c'est détruire et tuer, en entretenant artificiellement une lutte inutile et sans gloire, contre la volonté et les intérêts de la majorité de la population, avec le seul propos de miner et d'affaiblir des positions qui s'opposent à l'infiltration communiste en Afrique.

Nos adversaires sont cohérents. Ceux qui attaquent et terrorisent les populations de nos villages africains ne peuvent que s'opposer farouchement à tout ce qui peut signifier mise en valeur des territoires et progrès des populations: Cabora-Bassa, comme tout autre projet de développement.

La campagne internationale contre Cabora-Bassa mérite notre juste et sincère indignation et nous impose un effort additionnel d'information et d'éclaircissement, que nous n'aurions jamais cru nécessaire, et que nous devons réaliser, car nous ne pouvons être indifférents à l'image déformée de notre politique et à la distorsion de nos intentions, que l'on a répandues

d'une manière insidieuse et si malveillante dans des secteurs de l'opinion encore mal informés sur la nature du projet.

Mais, sur le plan diplomatique, où nos ennemis ont également cherché à agir, cela ne nous a pas grandement affecté. En vérité, quel est le gouvernement responsable qui pourrait obliger des entreprises de son pays à rompre des contrats librement signés et dûment autorisés, les soumettant ainsi aux lourdes responsabilités commerciales qui en découleraient, les privant, ainsi que leurs travailleurs, de cueillir les bénéfices légitimes de commandes importantes, et d'assumer enfin devant l'histoire la grave responsabilité morale de contrarier un projet de pur développement économique et social? Et tout cela uniquement pour apaiser les haines irrationnelles de chefs terroristes, pour se courber docilement devant les directives politiques de l'Union Soviétique en Afrique, ou pour satisfaire les ressentiments personnels et les frustrations politiques de Monsieur Kaunda?

Et c'est ici le moment de demander si le Président de la Zambie, qui est un humaniste déclaré et qui s'est érigé en mentor de l'offensive contre Cabora-Bassa, considère également comme «un crime contre l'humanité» les investissements que nous réalisons dans nos ports et dans nos chemins de fer, qui permettent de transporter les marchandises importées par son pays, comme ce sera encore le cas maintenant du maïs dont il a besoin pour apaiser la faim de ses populations?

Cependant, cette campagne n'est pas sans mérite. Jamais nous ne nous sommes fait d'illusions sur les véritables objectifs de ceux qui attaquent le Portugal en Afrique. Ce que l'on combat, ce ne sont pas nos conceptions politiques, ni la validité de nos doctrines, ni d'éventuelles erreurs d'application ou de possibles imperfections de pratique. Ce que l'on craint, ce n'est pas l'absence de bien-être de nos populations ou le malheur de nos peuples.

Ce que l'on combat, ce sont nos plans de mise en valeur économique et sociale, nos programmes de développement des productions qui peuvent alimenter nos populations, et contribuer à faire face à la carence des autres; les écoles et les hôpitaux que nous construisons; l'harmonie des races, des cultures et des religions, que nous garantissons; ce que l'on redoute, ce sont nos succès, et la preuve concrète que nous pouvons faire de l'excellence de nos solutions et de nos méthodes de travail!

Nous savons parfaitement qu'il en est ainsi. Mais, du point de vue portugais, il ne peut être que salutaire qu'aux yeux de l'opinion mondiale nos adversaires découvrent ainsi impudiquement leur jeu.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Après cette déclaration, le Ministre a répondu aux questions qui lui ont été posées par les journalistes.

QUESTION — J'ai appris que le Consulat de Zambie à Rome a publié un communiqué où il affirme qu'est actuellement en cours une opération militaire pour expulser les natifs de Cabora-Bassa. Aux termes de ce communiqué, l'opération «nœud gordien», qui se déroule actuellement dans le nord du Mozambique, serait en relation avec Cabora-Bassa?

RÉPONSE — J'ai parlé tout à l'heure des énormités que l'on répand à propos du projet de Cabora-Bassa, et par conséquent, ma faculté d'étonnement est peut-être un peu émoussée pour pouvoir m'indigner de cette affirmation. Elle est identique à d'autres qui ont été faites dans le cadre de cette campagne, et elle est digne de toutes les autres. Quiconque connaît la carte du Mozambique sait que l'opération «nœud gordien» en question se déroule au voisinage de la frontière nord-est avec la Tanzanie. Cabora-Bassa est dans la région de Tete! Telles sont les connaissances en géographie du Consulat de Zambie à Rome!

Q. — Vous nous avez parlé, Monsieur le Ministre, de l'existence d'une campagne contre Cabora-Bassa. Cependant, je sais qu'il y a également un mouvement d'intérêt à l'égard de cette oeuvre, en particulier de la part de certaines institutions scientifiques qui auraient exprimé le désir de collaborer à des études sur la flore et sur la faune de la région, ce qui leur aurait été refusé?

R. — Ceci est un aspect technique qui n'entre pas dans le cadre de ce Ministère; mais je suis absolument convaincu qu'il sera immédiatement éclairci si vous adressez votre question au Ministère des Provinces d'Outre-Mer.

Le fait que plusieurs institutions scientifiques ont révélé un intérêt pour le projet de Cabora-Bassa ne me surprend pas, car tout ce qu'il y a de conscient et de raisonnable dans le monde ne peut qu'appuyer ce projet. Il ne peut y avoir une institution scientifique qui condamne le projet de Cabora-Bassa, et la Commission Économique pour l'Afrique des Nations-Unies elle-même l'appuie, comme je l'ai déjà signalé.

Q. — Mais les problèmes de la disparition de certaines espèces, provoquée par la construction du barrage ont-ils été envisagés?

R. — Tous les problèmes de défense des espèces de la flore et de la faune ont fait l'objet d'études approfondies de la part de nos techniciens et de nos hommes de science. Jamais l'on n'a assisté à une mobilisation aussi complète de l'intelligence nationale, avec la collaboration étrangère, que celle que l'on a constatée pour l'étude des problèmes du barrage de Cabora-Bassa.

Je ne puis vous répondre en détails mais, d'après les connaissances générales que j'ai de cette question, vous pouvez être certain que tous ces aspects ont été dûment sauvegardés.

Q. — Vous avez fait allusion, Monsieur le Ministre, à la diplomatie italienne à propos de la question de Cabora-Bassa. Pourriez-vous nous donner plus de détails à ce sujet?

R. — Il y a une firme italienne qui fait partie du consortium Zamco, et la position de cette entreprise italienne est définie dans les termes du contrat. Nous n'avons eu aucune communication officielle du gouvernement italien à ce propos, et il me semble difficile en ce moment, avant la formation du nouveau gouvernement, que nous puissions recevoir cette communication.

Q. — Quelle a été la signification attribuée sur le plan international à la discussion des problèmes portugais d'outre-mer durant les dernières élections à la Chambre des Députés?

R. — C'est un fait que, dans certains milieux internationaux, à la suite des clameurs soulevées par une minorité active de Portugais disposant de forts appuis politiques à l'étranger et ayant accès, grâce à ces complicités, aux organes d'information internationaux, on a cherché à créer la conviction que la politique portugaise d'outre-mer ne disposait pas de l'appui de la population, que c'était une politique du gouvernement, et non pas une politique du peuple portugais.

Les élections d'octobre 1969 ont apporté au monde la preuve irréfutable que le peuple, que l'écrasante majorité des Portugais appuyaient la politique de défense du territoire national. A ce sujet, il n'y a plus aujourd'hui d'illusions, les doutes ont été dissipés et il ne saurait y avoir de meilleur témoignage de cet état d'esprit qu'un rapport des Nations Unies où l'on

affirme textuellement (si la mémoire ne me fait pas défaut): «l'opinion publique considère, dans sa presque totalité, que les résultats des élections législatives portugaises ont été l'expression de l'unité et de la solidarité des Portugais et une manifestation indubitable de leur volonté de défense intransigeante du territoire national».

Ceci est écrit, je le répète, dans un rapport du Secrétariat des Nations Unies. Mais il n'était pas nécessaire que cela fût écrit dans ce rapport. À l'occasion de nombreux contacts internationaux que j'ai pu avoir, il m'a été expressément affirmé que le gouvernement portugais, le Président du Conseil, avaient le mandat de la Nation portugaise pour l'exécution de la politique d'outre-mer. Ceci a déçu certains secteurs qui avaient été abusés par le vacarme soulevé par cette minorité de Portugais auxquels j'ai fait allusion. Je rappellerai à ce propos — nous nous en souvenons d'ailleurs tous, et récemment encore ce point a été commenté dans une communication adressée au pays par le Président du Conseil — combien a été critiquée la décision que celui-ci a prise, à l'époque, d'admettre une ample, libre et complète discussion de tous les problèmes d'outre-mer, durant la campagne électorale. À ce moment-là, j'ai également entendu des commentaires indignés, venant de certains secteurs, toujours partisans de la stagnation et de l'immobilisme, opposés, par préjugés et par tempérament, à toute discussion, qui sont normalement ceux qui s'opposent à tout progrès ou à toute évolution, du moment que cela peut affecter le plus légèrement que ce soit leurs intérêts matériels, et qui ont attaqué cette décision sur le fondement que l'on mettait en cause la conscience nationale. Comme ils se trompaient! Même sur le plan individuel, quel est celui d'entre nous qui n'a pas, au cours de son existence, soumis à un examen de conscience, à un débat intérieur, les vérités les plus fondamentales auxquelles il croit? De cet examen, résulte toujours que ce qui aurait pu devenir une routine mécanique, se transforme en une conviction consciente, rationnelle et solidement fondée.

Le peuple portugais ne pouvait admettre que l'on mit en doute, à l'étranger, sa détermination de défendre l'intégrité territoriale de la Nation. Et la décision du Président du Conseil d'accepter cette discussion — d'ailleurs bien digne de l'attitude historique de Salazar en 1961 — ne pouvait être prise que par quelqu'un qui aimait profondément son peuple et qui savait que ce peuple était digne de la confiance qu'il mettait en lui.

On me dira peut-être que le fait que se soit révélée (ce qui est certain) une minorité de Portugais (celle qui s'est exprimée dans les résultats des élections) qui s'oppose à la politique portugaise d'outre-mer pourra être envisagé comme un mal sur le plan international. J'ai déjà dit que non.

D'ailleurs, quel est le pays qui peut se vanter, même dans les moments les plus dramatiques de son histoire, de ne pas avoir eu ses collaborationnistes, quelques-uns même bien intentionnés, avec l'occupant ou avec l'envahisseur de son territoire?

Q. — Je voudrais vous poser deux questions, Monsieur le Ministre. Pour quelle raison le Portugal n'a-t-il pas été représenté à l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse, réalisée à New-York? N'avons-nous pas été invités?

Deuxième question: Y a-t-il lieu de prévoir cette année encore des attaques contre le Portugal aux Nations Unies?

R. — En ce qui concerne la première question, je dois signaler que nous avons été invités, comme tous les autres États membres des Nations Unies, à l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse, réalisée il y a quelque temps à New-York. Mais nous avons eu le bon sens de ne pas être présents à cette kermesse de l'anarchie mondiale. Trop de gouvernements envient maintenant notre décision! En premier lieu, je rappellerai les circonstances insolites dans lesquelles ont été formulées les invitations à cette réunion. Tout récemment, nous avons publié une communication adressée au Secrétariat des Nations Unies, où nous protestons énergiquement contre les conditions incroyables et discriminatoires dans lesquelles ont été envoyées ces invitations. On a prétendu inviter des représentants de ce que l'on a appelé les territoires non autonomes, et le Secrétariat a attribué à l'Organisation de l'Unité Africaine la compétence pour choisir les invités! Mais ce n'est pas là l'élément décisif de notre position, bien que, de toute façon, n'admettant pas ce principe, nous n'aurions pas accepté l'invitation. Ceci révèle les conditions insolites dans lesquelles s'est déroulé tout le processus de préparation de l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse. D'ailleurs, nous n'avons pas été le seul État à ne pas être présent: le Brésil n'a pas non plus été représenté. Et heureusement que nous n'avons pas accepté! Ce qui s'est passé là-bas est bien connu de tous: scènes de pugilat, désordre complet, impossibilité de discussion rationnelle et ordonnée, le Secrétaire Général des Nations Unies lui-même hué et insulté, et les délégués de tous les pays occidentaux empêchés de manifester leur opinion! Ces pays ont été presque obligés d'abandonner l'Assemblée; mais seul le délégué de la Norvège a eu le courage de le faire. Pour toutes ces raisons, je pense que nous devons nous féliciter de ne pas avoir été présents à l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse.

D'ailleurs, nous ne devons pas nous réjouir de ce triste exemple de démagogie que l'Organisation des Nations Unies vient de donner au monde. Nous souhaitons seulement que l'on puisse tirer la leçon de la

manière dont s'est déroulée cette Assemblée. Nous considérons comme extrêmement grave que l'on ait admis le principe (contre lequel, je le répète nous avons protesté énergiquement) suivant lequel des invitations pouvaient être adressées à des représentants de mouvements subversifs. Demain seront également invités à l'Organisation des Nations Unies les éminents représentants des pirates qui attaquent les avions, de ceux qui enlèvent les ambassadeurs, des mouvements terroristes, urbains ou ruraux, qui agissent en Amérique du Sud, en Amérique Centrale et en Amérique du Nord! Ils ont certainement les mêmes droits que les terroristes antiportugais, et ils ne tarderont pas à les invoquer.

Quant à votre seconde question, je répondrai ceci:

Il y a longtemps que nous nous attendions à ce que l'année 1970 soit marquée par une recrudescence de l'offensive contre le Portugal, soit dans le cadre des Nations Unies, soit sur le plan où les centrales subversives, dirigées par les communistes, ont coutume d'agir.

Il y a à cela plusieurs motifs, notamment la déception de nos ennemis en présence de l'énergique affirmation de volonté dont le peuple portugais a fait preuve dans la défense intransigeante du territoire national, ce qui a conduit à une tentative désespérée, dans l'année courante, pour intensifier les attaques contre le Portugal.

Ne nous faisons pas d'illusions. Le fait que j'ai signalé tout à l'heure, à savoir l'invitation de représentants de mouvements subversifs (fait que, nous l'espérons, on aura le bon sens de ne pas répéter) montre que cette offensive va se poursuivre.

À ce propos, je signalerai que j'ai fait procéder ici, il y a quelques mois, à l'élaboration d'un Livre Blanc sur le Portugal et les Nations Unies. Dans ce document qui va être bientôt distribué sont contenus et analysés les documents fondamentaux relatifs à toutes les questions soulevées aux Nations Unies à propos du Portugal. La publication de ce livre n'est pas seulement un juste hommage rendu à ce qu'a été l'effort gigantesque de notre diplomatie dans les dix dernières années; c'est encore une manière de faire connaître sans équivoque les fondements solides, indubitables, juridiques et moraux, de la position portugaise.

Cependant, nous ne doutons pas que les attaques ne se poursuivent. Je ne voudrais pas m'allonger sur ce point avant d'être en possession de nouveaux éléments. J'ajouterai seulement un dernier commentaire: il y a longtemps que l'on a reconnu que, pour détruire la Nation portugaise, nos adversaires devront commencer par détruire le droit international. Ils ne parviendront jamais à détruire la Nation portugaise, mais ils ont déjà commencé à ébranler très sérieusement les fondements du droit interna-

tional. Nous espérons, dans l'intérêt de toute la communauté internationale, qu'il y aura une réaction contre cette offensive.

Q. — Je voudrais vous poser deux questions de nature différente. La première est celle-ci: pouvez-vous confirmer, Monsieur le Ministre, une nouvelle en provenance de New-York et publiée dans la presse portugaise, quant à une modification de notre représentation aux Nations Unies.

La seconde est celle-ci: Pourriez-vous nous indiquer les perspectives concrètes qui s'ouvrent aux échanges commerciaux et à la collaboration économique entre le Portugal et le Brésil?

R. — Quant à la première nouvelle, je n'en ai pas eu connaissance à travers la presse! Il y a eu, en fait, une modification de notre représentation aux Nations Unies, dans le cadre du mouvement diplomatique général qui a été opéré au sein de ce Ministère. C'est une question, je ne dirai pas de routine, parce que le poste est important, mais qui s'intègre, je le répète, dans le mouvement général.

Quant à votre seconde question sur les perspectives concrètes qui s'ouvrent en ce moment au commerce, aux échanges commerciaux et à la collaboration économique entre le Portugal et le Brésil, je rappellerai que, récemment encore, à l'occasion de la visite du Chancelier Gibson Barbosa à Lisbonne, ont été établis de nouveaux contacts et ont été repris des principes déjà formulés dans les relations entre nos deux pays, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives. Je dirai, utilisant le langage de l'aviation, que les Brésiliens et les Portugais ont franchi maintenant le mur du son dans leurs relations économiques, autrement dit, nous sommes déjà entrés dans une troisième phase, succédant à la première, purement lyrique et à la seconde, caractérisée par l'élaboration des bases légales sur lesquelles pourraient se dérouler les relations entre les deux pays. Cette troisième phase peut être définie comme la phase des réalisations concrètes. Ici, le rôle capital revient, comme il est évident, aux entrepreneurs. Mais il y a sur ce point des symptômes très encourageants: schémas de collaboration en matière d'aviation civile, présence d'entrepreneurs des deux pays à des concours de l'un et de l'autre côté de l'Atlantique, collaboration bancaire et études des perspectives de collaboration entre industriels. Il s'agit, je le répète, de symptômes encourageants qui renforcent ma conviction de ce que nous sommes réellement engagés, et que nous le serons d'une manière de plus en plus intense, dans la voie d'échanges plus actifs, plus étroits entre les deux pays et plus conformes avec nos réalités politiques et spirituelles.

Q. — Avant que Monsieur Wilson ait été battu aux élections, quelqu'un lui a demandé, au Parlement, s'il avait l'intention de venir au Portugal, et il a répondu «no», avec une grande emphase, comme si un voyage au Portugal était une chose extrêmement dangereuse pour lui et pour sa sécurité! Mais il se trouve que, sous le nouveau gouvernement britannique, Monsieur Duncan Sandys a demandé si le Premier Ministre était disposé à situer sur de nouvelles bases les relations entre le Portugal et la Grande-Bretagne. Pourriez-vous nous dire, Monsieur le Ministre, si vous pensez qu'en réalité le gouvernement conservateur actuel envisagera sous une nouvelle optique les problèmes et aussi les sanctions contre la Rhodésie, par exemple, etc.?

R. — En premier lieu, je vous dirai que je n'étais pas présent au Parlement britannique pour pouvoir apprécier le sens de l'expression à laquelle vous faites allusion, et je suppose que vous-même n'y étiez pas, en sorte qu'il serait préférable de ne pas tirer des conclusions sur la manière dont le mot a été prononcé. J'ajouterai ensuite que la politique internationale du gouvernement portugais à l'égard de tous les pays avec lesquels nous entretenons des relations normales ne dépend pas généralement des changements de gouvernements, car elle se fonde sur des coordonnées stables, sur des principes déterminés et sur des réalités qui n'ont rien à voir avec les modifications politiques. Je dirai seulement qu'en ce qui nous concerne, nous sommes toujours désireux d'entretenir le dialogue avec le gouvernement anglais sur les problèmes d'intérêt mutuel.

Q. — Vous venez de dire, Monsieur le Ministre, que l'affirmation suivant laquelle on aurait l'intention de fixer un million de colons blancs à Cabora-Bassa est totalement dénuée de fondement. Je ne sais si vous avez eu connaissance de ce que, l'année dernière et au début de cette année encore, ont été établis auprès des colonies d'émigrants portugais en France, des postes de recrutement de travailleurs pour Cabora-Bassa. Ces postes de recrutement appartenaient-ils au Gouvernement portugais, ou bien s'agissait-il d'entités étrangères intéressées à la construction de Cabora-Bassa?

R. — Je vous dirai tout d'abord qu'il n'y a pas incompatibilité entre l'affirmation que j'ai faite il y a quelques instants et les circonstances auxquelles vous faites allusion. En effet, il est évident que n'existent pas sur place, à Cabora-Bassa, les disponibilités en main-d'oeuvre spécialisée et technique nécessaires à la construction du barrage. Par conséquent, quel

procédé plus logique, plus normal, plus conforme aux intérêts de tous, que de chercher à recruter cette main-d'oeuvre en France? Qu'est-ce que cela a à voir avec l'installation d'un million de colons blancs? En second lieu, les postes de recrutement en question ne relevaient pas de l'initiative du gouvernement portugais, mais de la responsabilité des entrepreneurs. Le gouvernement portugais devait-il intervenir dans ce recrutement et ne pas permettre que l'on admit des Portugais pour travailler au barrage? Ce serait absolument absurde! Il n'existe, par conséquent, aucune contradiction entre les faits que vous avez signalés et l'affirmation que j'ai formulée tout à l'heure.

Q. — Je voudrais poser plusieurs questions, mais je me limiterai à trois qui me paraissent plus importantes.

La première se rattache à un problème qui, bien qu'important, me semble-t-il, n'a pas encore été soulevé: celui des relations entre le Portugal et le Marché Commun.

Le Gouvernement portugais a-t-il pris une position ou déclaré son intention d'ouvrir des négociations avec le Marché Commun et, dans l'affirmative, quels sont les objectifs de la diplomatie portugaise en relation au Marché Commun?

Deuxième point: Vous avez fait allusion, Monsieur le Ministre, à la politique de bon voisinage avec les pays africains avec qui nous avons des contacts ou des frontières communes.

Y a-t-il des résultats positifs en relation à l'un quelconque de ces pays, ou bien s'agit-il d'une information à caractère général, dans la ligne de la politique définie par le Dr. Salazar en relation à la politique extérieure portugaise?

Enfin, troisième point, qui est un point concret: Pensez-vous, Monsieur le Ministre, que le dernier mémorandum des puissances du Pacte de Varsovie à propos du système de sécurité collective apporte quelque changement en relation à ce que l'on considère comme des objectifs de propagande, et peut par conséquent contribuer à un examen plus réaliste du problème, ou bien êtes-vous toujours sceptique en cette matière de sécurité européenne?

R. — Vos questions sont réellement intéressantes et je tiens à les commenter.

Quant à la première, je suppose que nous avons déjà défini publiquement, à plusieurs reprises, notre position en relation au Marché Commun. Peut-être ces affirmations n'ont-elles été faites que dans des discours ou

dans des communiqués spécifiques sur la question, mais c'est très volontiers que je confirmerai ce que j'ai déjà dit.

Récemment encore, à la fin du mois de mai, l'ambassadeur du Portugal auprès des Communautés Européennes a communiqué au Président de la Commission des Communautés Économiques Européennes notre désir d'établir des négociations avec le Marché Commun, en vue de trouver la modalité la plus conforme aux intérêts des deux parties. Comme nous l'avons d'ailleurs fait connaître publiquement, et récemment encore à la suite du communiqué de la réunion des Six, en décembre de l'année dernière, et en conséquence également de notre communication, il a été décidé que les négociations avec le Portugal commenceraient prochainement.

En ce moment, une commission hautement qualifiée, composée de spécialistes des diverses matières relatives à cette question, procède à l'examen des conditions qui pourront influencer sur la définition précise des termes spécifiques de la modalité de liaison la plus appropriée avec le Marché Commun. Par conséquent, ni du côté des Six, ni de notre côté, il n'y a encore une connaissance précise de ce que pourra être cette solution. Ce qu'il y a, c'est la volonté de négocier, et ce sera sans aucun doute la tâche de notre diplomatie d'affirmer cette volonté et d'obtenir qu'elle soit réciproquement acceptée de la part des Six.

Quant à la seconde question, nous avons fait des efforts concrets, et dans quelques cas, nous avons obtenu des résultats positifs, pour ce qui est de quelques-uns de nos voisins. Mais je ne voudrais pas les faire connaître publiquement ici en détail, ne serait-ce que pour ne pas affecter précisément les négociations.

En ce qui concerne le communiqué du Pacte de Varsovie, je pense qu'il y a réellement un léger progrès, tout au moins dans la forme adoptée dans la dernière déclaration des puissances du Pacte. Cependant, je pense qu'il serait encore prématuré d'en tirer des conclusions sur le point de savoir s'il s'agit en fait d'un progrès de pure forme, ou bien également de fond. Notre position, dans ce cas, je pense qu'il est nécessaire de le souligner de nouveau, n'est pas d'hostilité ou de «scepticisme», comme vous avez dit, mais de prévention collaborante.

NB



WFG0000513736W



S.N. I